

Le message

Des animaux sains – une alimentation saine – une population saine

Message «Santé animale»

Abandon des FCA – résistances aux antibiotiques – abus en matière de médicaments vétérinaires – viande de veau «rouge» ou «blanche» – ESB – logettes – dresse-vache – taureaux à l'attache – recul de la consommation de viande – crédibilité entachée: tous ces thèmes sont en étroite relation avec l'état sanitaire ou, plus précisément, la santé des animaux.

Situation initiale

L'importance d'une santé animale «globale» et intacte est incontestée.

Les animaux sains sont:

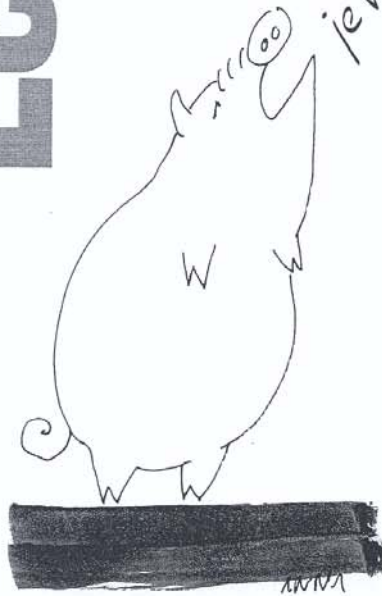
- les garants de denrées alimentaires de haute qualité, à savoir de produits sains, répondant aux exigences du marché, exempts de résidus et d'une hygiène irréprochable,

- ne transmettent pas de zoonoses,
- n'ont pas besoin de médicaments,
- sont la preuve de détentions, de stratégies d'affouragement et d'objectifs zootechniques respectueux des besoins de l'espèce,
- sont la preuve de soins adéquats,
- ont des propriétaires satisfaits,
- sont générateurs de crédibilité,
- conduisent à une grande acceptance au sein de la population (consommateurs),
- assurent une production rentable.

Il est tout aussi incontesté que, sur bien des plans, la santé animale est exposée à de grands dangers. Le risque de maladie est élevé et ne doit pas être négligé.

Des animaux malades ou en mauvais état de santé

- ne conviennent pas comme producteurs de lait, de viande ou d'œufs,
- ont en général besoin de traitements médicamenteux,
- sont la preuve de détentions, de stratégies d'affouragement et d'objectifs zootechniques peu respectueux des besoins de l'espèce,
- laissent planer un doute quant à la conformité des soins



je veux être en bonne santé

- inquiètent le propriétaire
- génèrent, par le biais des médias, méfiance et indignation au sein de la population
- ne sont pas rentables

En conséquence, il est nécessaire d'accorder une grande importance à l'ensemble de la santé animale, en particulier au regard de l'orientation future de l'agriculture. Il faut tout entreprendre pour maintenir, promouvoir et le cas échéant restaurer la santé animale.

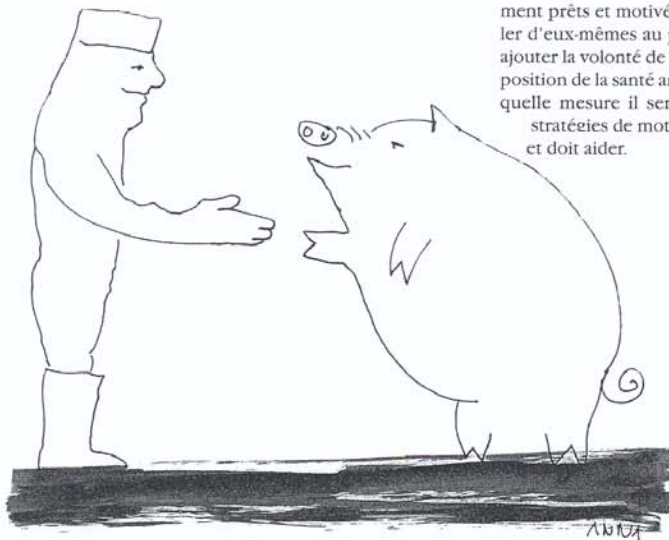
Le certificat «santé animale» fait en même temps partie intégrante de l'assurance de la qualité.

Mesures

Pour maintenir et promouvoir la santé animale, non seulement les hauts rendements, mais aussi d'autres formes de détention requièrent un suivi particulièrement intensif et une organisation différente de l'actuelle.

Cette organisation regroupe

- prévention au niveau de la population dans son entier,
- prévention au niveau du cheptel, en tenant compte des formes de détention, de l'alimentation et de l'élevage, en lieu et place de mesures thérapeutiques d'urgence appliquées à un animal isolé déjà malade,
- dépistage précoce des maladies au moyen d'une saisie de données ciblée (document, assistance en matière de gestion) et d'examen réguliers dans le but d'éviter des pertes économiques,
- recherche «scientifique» des causes afin de les éliminer au lieu de lutter de manière superficielle contre les symptômes,



Schweizer
Archiv für
Tierheilkunde

- intégrations des connaissances des médecines complémentaires,
- documentation transparente et accessible au lieu d'une protection des données peu favorable aux consommateurs,
- surveillance de la production axée sur le processus au lieu d'un contrôle du produit fini.

Réalisation

La réalisation est affaire de toutes les parties et a lieu sur plusieurs plans.

Ce n'est que si les producteurs, les partenaires directement impliqués dans la production comme par ex. les vétérinaires, les fournisseurs et les distributeurs placent, ensemble, la santé animale et les mesures qui lui sont nécessaires au centre de leurs intérêts, à savoir qu'ils estiment ainsi évident d'intégrer la santé animale à leur processus de travail quotidien, qu'il sera possible d'atteindre le but «animaux sains». Il est important que les personnes qui n'ont pas suivi de formation de médecin vétérinaire acceptent comme bases les réflexions du vétérinaire et les appliquent avec conviction.

Les différentes approches dépendent à la fois des bases légales, de la conviction personnelle des divers intervenants, en particulier des producteurs eux-mêmes, finalement du contexte financier et économique.

Conviction personnelle

Le message «santé animale» doit être communiqué de telle manière que la majorité des producteurs et des partenaires concernés par la production soient volontairement prêts et motivés à réaliser les mesures et à travailler d'eux-mêmes au profit de la santé animale. Il faut y ajouter la volonté de mettre des moyens financiers à disposition de la santé animale. Il convient d'examiner dans quelle mesure il serait indiqué d'avoir recours à des stratégies de motivation. A ce niveau le marché peut et doit aider.

Mots-clés: concept de communication, motivation, équilibre des dépenses et des profits, pression extérieure (marché, législation), récompenser le travail accompli dans le domaine de la santé animale (stratégie de motivation).

Bases légales

Les lois et ordonnances en vigueur sont actuelles et doivent être appliquées sans compromis. Les organismes responsables et les services publics doivent y être rendus attentifs avec insistance. En matière de santé animale, les vétérinaires doivent être co-responsables. Dans le cadre de la procédure de consultation actuelle sur les différentes ordonnances relatives à la loi sur l'agriculture, il faut prendre position et exercer l'influence nécessaire afin que la santé animale et son contrôle soient consacrés par la loi - non pas dans le sens de solutions minimales mais au contraire de solutions optimales.

Mots-clés: banque de données centrale, interdiction des FCA, journal des traitements, obligation de consigner l'utilisation d'antibiotiques, contrôle du «flux» des médicaments, identification de la provenance, passeport de santé, vétérinaire d'exploitation, vétérinaire de contrôle, contrôles consécutifs.

Finances

La réalisation du projet «animaux sains, alimentation saine et population saine» engendre inévitablement des coûts. Ce ne sont pas uniquement les mesures d'exécution officielles qui sont synonymes de coûts mais aussi celles qui sont qualifiées de privées. Ces coûts doivent être supportés d'une part par les producteurs (investissement en matière de santé animale) et d'autre part par l'Etat (mesures d'exécution officielles, intérêt public) et les consommateurs.

Il est également judicieux d'examiner sérieusement la possibilité d'une nouvelle répartition des versements de

la Confédération à l'agriculture, dans le sens de marchés de prestation en faveur de la santé animale. Actuellement, ceux-ci représentent les 0,009% de tous les versements de l'Etat au profit de l'agriculture.

Mots-clés: investissements en matière de santé animale, intensification des mesures d'exécution, nouvelle répartition des subventions de l'Etat, analyse des coûts et profits équilibrée par ex. quintuple «return on invest», ce qui revient à dire que l'on reçoit cinq francs par franc investi dans la santé animale.

Les partenaires:

- L'OVF en tant qu'«opinionleader» et les vétérinaires cantonaux, responsables de l'application des prescriptions légales
- Les producteurs, représentés par l'USP
- Les partenaires directs des producteurs
 - a) en matière de soins
 - les vétérinaires d'exploitation représentés par la SVS
 - b) en matière de conseil:
 - les divers services sanitaires (SSP, SSC, SSB)
 - MIBD, LBL / SRVA / Ecoles d'agriculture
 - Fédérations d'élevage, stations d'insémination
 - conseillers privés (de la production fouragère)
 - c) en matière de contrôles:
 - OFAg, OVE Cantons
 - MIBD, Programmes sous label
- Les acheteurs et les distributeurs

Approuvé par le Comité de la SVS le 10 décembre 1998.

